



Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale de la Charente

OUVERTURE DU PORTAIL RH AUX COLLECTIVITÉS DÉSIGNATION DE L'AGENT RÉFÉRENT

Le référent RH désigné par la collectivité aura accès au portail RH, et pourra ainsi consulter les dossiers carrière des agents de la structure. Il sera également destinataire des notifications par mail adressées par le Centre de Gestion concernant le portail (information quant à la mise en ligne des projets d'arrêtés d'avancement d'échelon...).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : **Cœur de Charente**

NOM DE LA COLLECTIVITÉ : COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

NOM ET PRÉNOM DE L'AGENT RÉFÉRENT : CROIZARD Céline

FONCTIONS DE L'AGENT RÉFÉRENT : secrétaire de mairie

ADRESSE MAIL DU RÉFÉRENT RH : mairie@aussac-vadalle.fr

Fait à Aussac-Vadalle, le 11 décembre 2023

Le Maire,

Gérard LIOT

NB : En cas de changement de référent RH au sein de votre structure, il appartiendra à la collectivité d'informer les services du Centre de Gestion pour mise à jour des droits.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le pôle GRH du CDG16, dans le cadre de l'ouverture du portail RH aux collectivités. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : CDG16, DPO. Les données sont conservées pendant 6 mois.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données) : dpo@cdg16.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.